

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 41

Artikel: Une noce de village : (tableau des moeurs du canton d'Argovie) : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180505>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

est fatigant ! J'aimerais mieux plaider cinq heures que me battre pendant dix minutes.

Le docteur Simplice explique de la manière suivante, à une aimable interlocutrice, pourquoi les arbres des promenades de Paris languissent :

« Rappelons-nous, lui dit-il, ce grand fait de physiologie végétale : les plantes respirent ; pendant le jour elles absorbent par les racines l'acide carbonique et exhalent par les feuilles le gaz oxygène. Pendant la nuit elles absorbent l'oxygène et rejettent l'acide carbonique. Ce mouvement nocturne et diurne est une des plus grandes fonctions de la plante. Eh bien, cette fonction est intervertisse, ou plutôt l'un des temps de cette fonction est supprimé pour les arbres de Paris. Il ne fait jamais nuit dans Paris ; de sorte que les arbres de nos jardins et de nos boulevards ne dorment pas, sont privés de cette fonction d'exhalation de l'acide carbonique qu'ils ne peuvent exécuter que dans la nuit, et continuent jour et nuit cet autre temps de la fonction, l'exhalation de l'oxygène. L'éclairage par le gaz, si généralisé, si magnifique, et qui fait tous les soirs une véritable illumination de fête, cette lumière artificielle épouse et tue les arbres de Paris, comme les veilles prolongées épuisent les jeunes gens, comme les excitations de tous genres flétrissent et font mourir avant l'heure les imprudents qui s'y livrent.

— C'est très-bien, docteur, et voilà comme, ainsi que l'a dit l'aimable Fénelon, l'étude conduit à la morale.

— Sans doute, mais voilà qui répond aussi à votre question : Pourquoi ne sommes-nous pas incommodés par les plantes qui nous entourent dans ces salons de fête ? C'est qu'il fait soleil ici, et que ces bonnes plantes, au lieu de nous plonger dans une atmosphère méphytique, nous versent un gaz fortifiant et salubre. Mais ces belles plantes paieront bien cher leur générosité, et je tiens d'un grand horticulteur de Paris qui ne se rendait pas bien compte de ce phénomène, que les plantes qu'il loue pour les soirées, les fêtes et les bals, périssent très rapidement. Vous les privez de sommeil et vous les surmenez, lui disais-je, ne cherchez pas ailleurs la cause de cette mortalité qu'il attribuait à d'autres causes chimériques.

Le roi Salomon l'a dit, il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Ceux qui prennent en pitié le ridicule des excentricités et le ridicule des modes de la toilette féminine peuvent se persuader que déjà au 13^e siècle la singularité de la femme ne le cédait en rien à celle de nos jours, témoin le portrait que faisait, en 1273, un prédicateur en renom, d'une « de ces femmes parées, qui sont, disait-il, l'instrument du diable. »

« En l'apercevant, ne la prendrait-on pas pour un chevalier se rendant à la Table ronde ? Elle est si bien équipée de la tête aux pieds ! Regardez

» ses pieds, sa chaussure est si étroite ! Regardez » sa taille, c'est pis encore ! Levez les yeux vers sa » tête, c'est là que se voient les insignes de l'enfer : » ce sont des cornes, ce sont des cheveux morts, ce » sont des figures de diables !... Elle ne craint pas » de se mettre sur la tête les cheveux d'une per- » sonne qui est peut-être dans l'enfer ou dans le » purgatoire, et dont elle ne voudrait pas pour » tout l'or du monde partager une seule nuit la » couche ! »

Les faux chignons datent donc de loin, et Paris a toujours eu le privilège de donner le ton aux extravagances de la mode, car le prédicateur ajoute : « C'est à Paris surtout que règnent ces abus, c'est là qu'on voit les femmes courir par la ville, toutes décolletées, toutes espoitrinées ; quelle guerre celles-là font à Dieu ! » Et pour compléter le tableau, voici le fard, le maquillage, tout l'attirail qui sert à se faire le visage ; voici les drogues pour blanchir la peau, mais qui enlèvent la peau avec la noirceur ; voici les onguents, les parfums, les poudres, les eaux de toute sorte ; on passe la matinée à s'en couvrir, à s'en frotter des pieds à la tête, et pendant ce temps la messe est dite.

Quand Aeliz fut levée
Et quand elle fut lavée
Ja la messe fut chantée.

Une noce de village.

(Tableau des mœurs du canton d'Argovie.)

III

La petite Anneli fleurit avec ses compagnes, les fleurs que le soleil avait vu naître en même temps qu'elle ; mais lorsque les rayons plus chauds du soleil d'été fermèrent le calice des tulipes, les couleurs disparurent des joues de l'enfant, et les feuilles qui tombèrent en automne couvrirent un nouveau tombeau.

Cette fois, les parents ne purent retrouver les sentiments élevés qui les avaient consolés à la mort de leur premier enfant. Muets, saisis d'un profond désespoir, ils restèrent assis chacun dans son coin, à la chambre. Aucun ne trouva une parole de consolation pour l'autre. Chacun suivit en silence, et de son côté, les idées sinistres dont il était assiégié. C'est un mauvais moment, et, de plus, un moment décisif dans la vie humaine, que celui où deux coeurs qui s'appartiennent ne peuvent verser ensemble leurs larmes sur une douleur commune. Pour la première fois se présenta à l'esprit de Christian avec une effrayante netteté une pensée qui l'avait déjà confusément obsédé : « Si tu avais une autre femme, tes enfants ne mourraient pas ainsi à la file. » Cette idée lui donna un soubresaut, il se passa la main sur le front pour la chasser, et tandis qu'il faisait ce geste, ses yeux tombèrent sur Meilé. Elle était là assise, pâle, la tête baissée, les mains jointes sur ses genoux, et de temps en temps une grosse larme se formait dans ses paupières. Il n'y tint pas ; il se leva, alla vers sa femme, lui mit la main sur l'épaule, et lui dit avec une véritable tendresse : « Le Seigneur nous l'avait donné, le Seigneur nous l'a ôté, que son nom soit béni ! » Meilé laissa tout doucement sa tête aller sur le cœur de son mari, et là, elle répandit un torrent de larmes qui soulagèrent sa poitrine oppressée.

Une fois qu'une idée a pénétré dans notre cœur, elle peut s'y tenir longtemps cachée ; comme le grain de froment dans la terre, elle vit, elle germe, elle pousse, elle s'agit. Ce sont de vagues rêveries, semblables aux vapeurs qui s'élèvent d'une eau calme et profonde, ou bien encore c'est le nuage qui apparaît tout à coup dans un ciel serein, sans qu'on

sache d'où il est venu. Meilé ne pouvait oublier qu'à la mort de sa seconde enfant, la grand'mère paternelle, quoique marraine, n'avait point répandu de larmes. Elle revenait toujours au sourire moqueur du matin de la noce. Christian, de son côté, était souvent comme perdu dans ses méditations; le moindre bruit, dans ces moments, le faisait tressaillir; on eût dit qu'il craignait qu'on l'épiât et qu'on devinât sa pensée. Alors il se rendait près de sa femme qu'il comblait de caresses.

Un événement public vint faire diversion à cet isolement plein de sombres pensées, et répandre du mouvement sur la solitude de l'hiver. Au commencement de 1845, arrivèrent de toutes parts à la Haldé, des fugitifs de Lucerne, gens avec lesquels Christian était en relations. Ils s'organisèrent en corps-francs à la frontière lucernoise, et Christian, soit par intérêt pour eux, soit par sympathie pour leur cause, se joignit à leur troupe. Il ne savait lui-même, au juste, ce qui l'y poussait. Il est probable qu'il cherchait à échapper à l'oisiveté forcée de l'hiver, et aux sombres pensées qui l'accompagnent. De plus, ni lui, ni Meilé, ne voyaient grand danger dans cette entreprise, et cette dernière ne fit rien pour le retenir, présumant bien des intentions de son mari. Deux jours après leur départ, les fugitifs battus sur toute la ligne, rentrèrent en toute hâte en Argovie, répandant le désespoir et la terreur. Christian n'était point avec eux. Tout ce que Meilé put apprendre, c'est qu'il s'était avancé sur Malters avec une division de corps-francs, et que dans la nuit pleine d'épouvante durant laquelle le combat avait eu lieu, il était mort ou avait été fait prisonnier. La jeune femme prit à l'instant sa résolution. A force d'argent et de bonnes paroles, elle engagea son domestique à l'accompagner, et le matin du 3 mars, on la vit avec son char à la bernoise, prendre le chemin de Lucerne. Après avoir surmonté nombre d'obstacles, Meilé parvint à voir son prisonnier et put lui donner des consolations. Christian reçut les félicitations de ses camarades d'infortune, et vit avec une certaine satisfaction, que les gardes eux-mêmes, ne pouvaient refuser leur admiration à sa belle et courageuse épouse. Les longues semaines de détention dispersèrent les rêveries auxquelles il s'abandonnait ordinairement. Il s'ennuyait d'être séparé de Meilé, et désirait la voir avec la même impatience qu'il éprouvait, lorsque, fiancé, il était retenu quelques jours loin du village. En rentrant chez lui, il la pressa sur son cœur avec la même effusion que le jour de ses noces. Ce sentiment s'éleva au plus haut degré, lorsque Meilé lui apprit qu'elle aurait dans quelques mois, le bonheur de serrer un nouvel enfant dans ses bras.

Cette année-là, Christian eut un été plein d'espérances. Son épouse ne partageait point cette félicité; de sombres pressentiments l'assiégeaient malgré elle. Souvent, à genoux, dans le silence de la nuit, elle suppliait Dieu de lui conserver l'enfant qu'elle allait mettre au monde: elle lui offrait sa propre vie en échange. Enfin elle eut un fils qui mit Christian au comble du bonheur. Voyant l'angoisse de sa femme, il l'engagea à se rassurer. « C'est un garçon, cette fois, un superbe garçon, vigoureux, bien bâti, qui aura une toute autre santé que nos filles, » et en disant cela, il embrassa l'enfant avec tant d'enthousiasme que la mère dut lui rappeler de ne pas trop le serrer. On décida que l'enfant s'appellerait Christian, comme son père, et de plus, que, la mère de Meilé étant malade, ce serait l'aïeule paternelle qui présenterait l'enfant à l'église. La jeune mère ne consentit qu'avec la dernière répugnance à cet arrangement. Le jour du baptême, les pauvres du village eurent une journée, comme jamais ils n'en avaient encore eu de pareille. Le riche paysan de la Halde leur fit distribuer en abondance, et avec le plus grand plaisir, tout ce que la cuisine et la cave d'un agriculteur à son aise peut fournir de bon.

Le petit Christian croissait et prospérait. Lorsque le fatal troisième mois fut écoulé sans accident, la mère vit s'évanouir, devant le sourire de l'enfant, les idées sinistres qui l'avaient obsédée jusque-là. Cependant toutes les fois que la grand'maman entrait dans la chambre du petit favori, Meilé éprouvait de l'émotion, quels que fussent les reproches qu'elle se fit à elle-même sur ses pensers secrets.

Minuit venait de sonner, la nuit était splendide, tout dormait dans le plus profond repos. Tout, disons-nous, sauf les passions, les préjugés, les préoccupations de tout genre. Non seulement les idées veillent, mais jamais elles ne sont plus actives que pendant le sommeil, alors que l'esprit est dégagé des entraves du corps. Existe-t-il des pressentiments? L'homme est-il averti par des signes?... des présages? Les songes renferment-ils des avertissements?... Pourquoi nos moments de mélancolie sans cause?... nos accès de gaieté sans motif?... L'esprit humain travaille et se torture sans cesse; il vit bien, tout autant d'imagination que de réalité.

Tandis que tout reposait, nos deux époux furent réveillés par un cri perçant. Meilé, encore à moitié endormie, crut voir une figure vaporeuse, aérienne, planer vers la fenêtre éclairée par la lune. Christian avait bondi hors du lit et s'était hâté de faire de la lumière. L'enfant dormait paisiblement toutefois, il était plus pâle que d'habitude. — « N'as-tu rien vu? » demanda Meilé.

— « Non, » répondit Christian, « mais avant d'allumer la lampe, il m'a semblé te voir près du berceau. Qu'as-tu donc vu?

— J'ai vu une grande figure! Probablement l'ombre du feuillage du poirier que le vent agite. Et puis, la lune est si claire!

(La suite au prochain numéro.)

La livraison d'octobre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE vient de paraître à Lausanne et contient les articles suivants : I. Bex, par M. Eug. Rambert. — II. Les prisons de la reine Jeanne, par M. Alphonse Rivier. (Seconde et dernière partie.) — III. La philosophie critique en France. — I. M. Charles Renouvier, par M. Ch. Secrétan. (Seconde et dernière partie.) — IV. Le presbytère de Noeddebo. Scènes de la vie rurale en Danemark, de Henrik Scharling. (Cinquième partie.) — V. Chronique. — BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — Etudes d'histoire militaire, par F. Lecomte. — Etudes critiques et exégétiques sur les Perses d'Eschyle, par Ch. Prince. — Jenatsch, ou les Grisons pendant la guerre de trente ans. — Cornelius Nepos, commenté et expliqué par A. Monginot. — La littérature française depuis la formation de la langue jusqu'à nos jours, par le lieutenant-colonel Stuaff.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

En souscription au bureau du CONTEUR VAUDOIS,
au prix de 4 à 5 fr.

CARTE CÉLESTE avec horizon mobile,

indiquant d'une manière exacte, par un mécanisme très simple, l'état du ciel pour chaque heure, et au moyen de laquelle les personnes les moins exercées aux observations astronomiques, peuvent facilement s'orienter dans le ciel et apprendre à connaître les diverses constellations.

Cette carte sera livrée aux souscripteurs d'ici à la fin de l'année.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE